

Compétences linguistiques générales et professionnelles en arabe

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 60.0
- > Langue(s) d'enseignement : Arabe, Français
- > Niveau d'étude : BAC +2
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V3LBLGP

Présentation

Pratique de la langue arabe classique:

Expression écrite et orale. Travailler la capacité de rédaction en langue arabe classique. Exercices sur des éléments de grammaire en rapport avec les textes travaillés en classe. *ʾIrab*, voyellisation, conjugaison, verbes augmentés et formes irrégulières.

Traduction :

Exercices de thème et version arabe /français, français / arabe. Révision et renforcement à travers la traduction des connaissances grammaticales essentielles.

Arabe langue des affaires :

Travailler le lexique de la langue arabe en entreprise et en milieu professionnel. Exercice sur l'expression orale et écrite utilisant la terminologie arabe adaptée au monde de l'entreprise et des affaires.

Objectifs

Pratique de la langue arabe classique:

Maîtrise des techniques d'expression orale et écrite de l'arabe classique.

Traduction :

Enrichir le lexique fondamental et identifier les différences de construction entre les deux langues cible/ source. Rendre correctement le sens tout en respectant la syntaxe de la langue source.

Arabe langue des affaires :

Permettre à l'étudiant d'améliorer et approfondir ses connaissances et compétences en matière de compréhension et d'expression écrite en langue arabe dans l'entreprise et/ou dans un contexte professionnel.

Évaluation

Pratique de la langue arabe classique:

- Contrôle continu : TD écrit et oral (40%) + examen écrit DST fin du semestre (60%).
- Contrôle dérogatoire : Une épreuve écrite. 1H30
- Contrôle de seconde chance: Une épreuve écrite. 1H30

Traduction :

- Contrôle continu : TD écrit et oral (40%) + examen écrit DST fin du semestre (60%).
- Contrôle dérogatoire : Une épreuve écrite. 1H30
- Contrôle de seconde chance: Une épreuve écrite. 1H30

Arabe langue des affaires :

- Contrôle continu : TD écrit et oral (40%) + examen écrit DST fin du semestre (60%).
- Contrôle dérogatoire : Une épreuve écrite. 1H30
- Contrôle de seconde chance: Une épreuve écrite. 1H30

Pré-requis nécessaires

Pratique de la langue arabe classique:

Connaissance de la langue arabe. Niveau B2, L1.

Traduction :

Maîtrise de la langue arabe et de la langue française. Validation L1.

Arabe langue des affaires :

Maîtrise de la langue arabe. Validation L1.

Compétences visées

Pratique de la langue arabe classique:

Savoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit dans le respect de la grammaire de l'arabe classique.

Traduction :

Aptitude à la traduction de l'arabe thème et version.

Arabe langue des affaires :

Aptitude à comprendre la langue des affaires et à s'exprimer en milieu professionnel. Savoir répondre à une annonce et rédiger un CV en langue arabe.

Bibliographie

Pratique de la langue arabe classique:

Nejmeddine KHALFALLAH, Manuel d'arabe moderne, ED, Studyrama, 2013.

Traduction :

1. NEYNEUF ; GH. AL-Hakkak, Arabe - Grammaire Active

Arabe langue des affaires :

Nejmeddine KHALFALLAH, L'Arabe des affaires, Studyrama, Paris, 2

Ressources pédagogiques

Pratique de la langue arabe classique:

Textes distribués en classe choisis essentiellement dans les médias arabes. Occasionnellement, des textes de civilisation et de littérature arabe.

Traduction :

Textes distribués en classe choisis essentiellement dans les médias arabes. Occasionnellement, des textes de civilisation et de littérature arabe.

Arabe langue des affaires :

Lexiques spécialisés. Textes sur des thèmes.